

l'Alberta, la Saskatchewan et le Nouveau-Brunswick ont eu les taux les plus élevés et, dans l'ordre, la Colombie-Britannique, le Québec, l'Ontario, et le Manitoba, les taux les plus bas. D'autre part, le nombre annuel moyen d'enfants nés pour chaque 1,000 femmes mariées a baissé de 184 à 173 durant la même période. D'après cette mesure, les cinq provinces de l'Est et la Saskatchewan ont accusé, en général, les taux les plus élevés.

7.—Taux bruts de fécondité, par province, 1960-1963

Province ou territoire	Pour 1,000 femmes âgées de 15 à 44 ans ¹ (nombre total)				Pour 1,000 femmes mariées âgées de 15 à 44 ans ²			
	1960	1961	1962	1963	1960	1961	1962	1963
Terre-Neuve.....	181.7	183.5	171.4	169.9	271.9	275.8	262.1	262.2
Ile-du-Prince-Édouard.....	148.6	154.6	150.0	155.2	222.9	232.0	228.4	245.0
Nouvelle-Écosse.....	134.6	135.3	134.5	129.4	190.0	190.8	191.1	185.0
Nouveau-Brunswick.....	144.6	146.0	142.2	134.0	217.0	217.1	213.4	203.2
Québec.....	124.8	121.8	117.3	113.6	198.6	194.0	187.6	182.5
Ontario.....	125.9	123.2	120.7	118.3	168.1	164.5	161.6	159.3
Manitoba.....	128.5	127.8	124.7	121.9	175.6	174.2	170.3	167.2
Saskatchewan.....	137.3	136.6	133.3	135.4	187.5	185.8	183.4	187.7
Alberta.....	148.0	143.8	140.0	135.9	193.5	186.3	181.5	176.7
Colombie-Britannique.....	126.4	120.6	117.6	113.1	163.0	155.7	153.1	147.8
Yukon.....	199.3	187.2	182.3	172.1	..	207.2
Territoires du Nord-Ouest.....	266.8	253.6	252.0	263.9	..	320.8
Canada².....	130.2	127.6	124.1	121.0	183.9	180.2	176.1	172.6

¹ Comme le nombre de naissances chez les femmes âgées de plus de 44 ans est minime, les taux sont limités aux femmes âgées de moins de 45 ans.

² Sans le Yukon ni les Territoires du Nord-Ouest.

Les chiffres du tableau 7 sont des taux *bruts*, en ce sens qu'ils ne tiennent pas compte des différences de fécondité qui peuvent se produire dans les divers groupes d'âge de la période féconde de la femme, non plus que des proportions de femmes mariées dans chacun de ces groupes d'âge. Il est donc courant de calculer les *taux de fécondité à certains âges*, c'est-à-dire le nombre d'enfants nés chaque année par millier de femmes dans *chaque* groupe d'âge fécond, au regard de toutes les femmes d'une part, et des femmes mariées, d'autre part. Le tableau 8 contient ces deux séries de taux, la première pour les périodes 1941 et 1951-1963 et la seconde pour 1962 et 1963 en plus des années de recensement de 1941 à 1961.

Une autre mesure de la fécondité dans un pays peut être tirée de ce qu'on appelle communément le *taux brut de reproduction*. Les taux bruts de reproduction donnés au tableau 8 indiquent le nombre moyen de filles nées chaque année pour chaque femme d'un âge fécond. Autrement dit, ce chiffre représente le nombre moyen de filles *qui naîtraient* de chaque femme ayant vécu jusqu'à l'âge de 50 ans *si* les taux de fécondité de l'année en cause demeuraient inchangés durant toute sa période de fécondité. Un taux brut de reproduction de 1.000 indique que, si l'on se fonde sur la fécondité actuelle et abstraction faite de la mortalité chez les mères d'âge fécond, la génération actuelle des femmes en puissance de procréation se maintiendrait exactement au même chiffre. Le Canada a toujours eu un des taux de reproduction les plus élevés parmi les pays industrialisés. Même aux époques de basse natalité des années 1930, le taux a varié de 1.300 à 1.500 et, depuis la Seconde Guerre mondiale, de 1.640 au sommet de 1.915 en 1959; en 1963 le taux s'est établi à 1.800, encore presque de 80 p. 100 au-dessus du niveau requis pour assurer le renouvellement de la population. Sauf quelques exceptions peu importantes, les taux de reproduction provinciaux se maintiennent également bien au-dessus du niveau de renouvellement.